

# 4<sup>ème</sup> RALLYE RÉGIONAL VHC

## DU PAYS SAINT-AFFRICAIN

Les 16 et 17 Août 2025



## RÈGLEMENT PARTICULIER



# RÈGLEMENT PARTICULIER

## 4<sup>ème</sup> Rallye Régional VHC du Pays SAINT-AFFRICAIN

### Les 16 et 17 Août 2025

*Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.*

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

#### PROGRAMME - HORAIRES

<b>Lundi 30 Juin 2025</b>	8H00	Parution du règlement et ouverture des engagements.
<b>Lundi 4 Août 2025</b>	minuit	Clôture des engagements.
<b>Lundi 11 Août 2025</b>	21H00	Publication de la liste des engagés. Tableau d'affichage numérique
<b>Samedi 9 Août 2025</b>	9H00 - 13H00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire Café LE FOIRAIL 65, Boulevard de Verdun 12400 ST-AFFRIQUE Reconnaissance – JOUR 1
<b>Vendredi 15 Août 2025</b>	A partir de 15H00	Ouverture du Parc d'assistance (La Gravière Saint-Affrique)
<b>Samedi 16 Août 2025</b>	9H00 - 12H00 14H00 - 17H00	Mise à disposition du carnet d'itinéraire Café LE FOIRAIL 65, Boulevard de Verdun 12400 ST-AFFRIQUE Reconnaissance – JOUR 2
	14H30 - 19H15	Vérifications administratives à la Salle des Fêtes de Roquefort <b>Avenue de Luras - 12250 Roquefort sur Soulzon</b>
	14H45 - 19H30	Vérifications techniques Parking de la Salle des Fêtes de Roquefort <b>Avenue de Luras - 12250 Roquefort sur Soulzon</b>
	15H00 - 20H15	Mise en place du parc de départ Jardin public - 1200 Saint-Affrique

18H00	Briefing de la direction de course et des véhicules encadrements PC Course espace Richard Saint, Bd Aristide Briand - St-Affrique
18H30	1 <sup>ère</sup> réunion du collège des C.S Espace Richard Saint, Bd Aristide Briand – 12400 Saint-Affrique
21H00	Publication des équipages admis au départ Ordres de départ de la 1 <sup>ère</sup> étape Tableau d’affichage numérique

---

## Dimanche 17 Août 2025

8H30	Départ 1 <sup>ère</sup> étape du 1 <sup>er</sup> concurrent VHC Jardin public - Saint-Affrique
9H00	Départ 1 <sup>ère</sup> étape du 1 <sup>er</sup> concurrent Moderne Jardin public - Saint-Affrique
15H06	Arrivée finale Jardin public - Saint-Affrique
15H16	Remise des prix sur le podium d’arrivée Jardin public - Saint-Affrique
16H00	Vérification finale Garage SILIGOM Av. J. Bourgoignon - Saint-Affrique. Taux horaire de la main d’œuvre : 60 € TTC

Affichage du classement final provisoire 30’ au plus tard après l’arrivée du dernier concurrent au dernier CH.

Entrée parc fermé. Tableau d’affichage numérique.

30’ après l’affichage provisoire, le classement final devient définitif après approbation par le collège des commissaires sportifs.

## TABLEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL

Tableau d’affichage numérique : <https://asa-sud-aveyron.fr> onglet « Tableau d’affichage »

Pendant le Rallye et les reconnaissances, la communication individuelle et générale entre tous les officiels (PC Course, commissaires sportifs, commissaires, etc.) et les concurrents/membres de l’équipage se fera principalement et dans la mesure du possible par voie électronique (téléphone portable ou application mobile Sporty). À cette fin, chaque concurrent doit désigner UN représentant officiel autorisé à recevoir toute notification officielle, ainsi que le contact correspondant (courrier électronique).

Ce contact sera utilisé à la fois pour les communications générales et individuelles. Toute confirmation de réception, si nécessaire, devra être retournée par ce contact à l’adresse électronique suivante : [saintaff.racingteam@gmail.com](mailto:saintaff.racingteam@gmail.com)

Le tableau d’affichage officiel sera le tableau d’affichage numérique, publié sur le site :

<https://asa-sud-aveyron.fr>

Il n’y aura pas de tableau d’affichage officiel physique. Tous les concurrents seront informés par courrier électronique de la publication de tout document sur le panneau d’affichage numérique. De plus, les documents officiels du rallye seront

disponibles dans l'application Sportity (Téléchargeable gratuitement pour les appareils iOS sur Appstore et pour les appareils Android sur Google Play) : Le mot de passe est : **RRPSA2025**

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Sud-Aveyron organise le 8<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain en qualité d'organisateur administratif.



### Comité d'Organisation administratif :

Président : JAMMES Yannick, Secrétaire général : DEJEAN Olivier, Trésorier Adjoint : BADO André Citroën

Le présent règlement a été enregistré à la :  
Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées le :  
A la FFSA sous le permis d'organiser en date du :

31130 BALMA  
Tél : 05 61 58 23 59  
contact@sportauto-occitaniepyrenees.fr

sous le numéro : *Visa Ligue*  
sous le numéro : *R30 du 03.06/25*  
*Visa FFSA*  
*G41 du 03.06/25*

### Comité d'Organisation Technique :

#### **SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM.**

Président : Cyril MARC

Vice-Présidents : Yannick JAMMES, Yves PERIE

Trésoriers : Loïc ROBLIN et Jérôme NICOULEAU

Secrétaires : Julie NICOULEAU

Membres : Françoise PERIE, Xavier GALTIER, Nadine CAUMES, Laurent GALTIER, Céline FABRE, Kévin GASC ,  
Grégory NICOULEAU, Loïc BAVEREY

Membres d'honneur : Roland DECEMBRE

Téléphone Président : 06 80 45 48 08 - E-mail : saintaff.racingteam@gmail.com

Du Samedi 16 Août 2025 à partir de 8h et jusqu'à la fin de l'épreuve.

#### Organisateur Technique

Nom : Cyril MARC

Adresse : 13, rue des Jonquilles, Lot. Estindillac - 12400 VABRES L'ABBAYE.

Tél. : 06 80 45 48 08 – E-mail : saintaff.racingteam@gmail.com

#### Secrétariat du Rallye

Secrétaire : Julie NICOULEAU : 07.61.11.52.27

Jusqu'au Jeudi 14 août 2025 Août inclus, le secrétariat du rallye sera à l'adresse suivante :

Mme Julie NICOULEAU

Local du SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM

12, rue Jean Moulin 12400 Saint-Affrique

PC Course - Salle Michel RIVALS, Espace Richard Saint - Boulevard Aristide BRIAND - 12400 Saint-Affrique.

Secrétariat du rallye pendant l'épreuve du Samedi 16 au Dimanche 17 Août 2025 :

Mme Julie NICOULEAU

PC Course – Espace Richard Saint - Boulevard Aristide Briand - 12400 Saint-Affrique

Président : Cyril MARC 06 80 45 48 08, Vice-présidents : Yannick JAMMES 06 11 13 66 82, Yves PERIE 06 29 63 12 99

Responsable Officiels : Françoise PÉRIÉ : 06 24 99 20 77

Responsable Commissaires : Xavier GALTIER : 06 88 53 24 83

Responsable Assistance : Benoît SERRES : 06 32 60 01 45

## 1.1P. OFFICIELS

Conseiller RTS Ligue Occitanie Pyrénées : Yves ESCLOUPÉ (76046/09.03)

Président du Collège : Max DECARPENTRIE (3433/08.09)

Membres du Collège (C.S) : Michel VERGNES (1740/09.01) - Marcel CABROL (14590/09.15)

Secrétaire du Collège : Julie NICOULEAU (Stagiaire sportif) (335007/09.06)

Directeur de Course : Patrick BOUTEILLER (128253/08.04)

Directeur de Course Adjoint ES 1-3 : Jean-Christophe LEROY (5492/07.01)

Directeur de Course Adjoint ES 2-4 : Guillaume FAYET (162390/09.04)

Directeur de Course délégué ES 1-3 : Jacques ETIENNE (17167/09.05)

Directeur de Course délégué ES 2-4 : Gilles MAGAUD (2187/09.09)

Directeur de Course délégué véhicule tricolore : Jean-Luc DEVRIESE (37766/08.15)

Commissaire délégué véhicule autorité : JAMMES Yannick (186033/09.06)

Commissaire Sportif délégué au parc fermé : Thierry GRAUBY (163786/08.12)

Commissaire Sportif délégué au parc d'assistance : Yacine MECHOUK (220965/09.01)

Commissaire délégué véhicule balai : GIRMA Olivier (349111/08-05) CAUMES Joël (09.06)

Commissaire Sportif départ ES 1-3 : Gérard FOURNIER (131394/09.09)

Commissaire Sportif départ ES 2-4 : Didier TREBOSC (20791/09.04)

Médecin Chef : Dr. ROMIEU (ADAMU 30)

Sécurité Médicale : Jacques BOISSIER (ASSM 30)

Commissaire Technique responsable : Jean-Michel OTTAVI (1534/08.10)

Commissaires Techniques : Yves PERIE (54790/09.09) - Jean-Claude MARTY (32003/21.02)

Jean-Pierre ROLLAND (2694/08.05) – Joël ROQUE (3713/07.10)

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :

J. JONQUIÈRES : (9856/09.05)



V. CARBOU : (119788/08.06)



Ph. BADOU(27999/09.06)



Classements et temps : Nicole BONNET (7422/09.01)

Responsable des Commissaires : Xavier GALTIER (253320/09.06)

Responsable des Bénévoles : Laurent GALTIER ( Lic. /09-06)

Responsable coordination générale sur le terrain : Cyril MARC

Responsable RTS : Cyril MARC (262128 – 09/06)

Responsable liaison radio : Marcel CABROL (14590 – 09/10)

Juge de faits : Francis VERGNES (57541/09.09)

Chargée des relations presse : Françoise PERIE (162530/09.06)

**ES 1-3 : Mascoubes: 8 postes de commissaires**

**ES 2-4 : Montagnol: 12 postes de commissaires**

**1 Extincteur par poste de commissaires - 1 Commissaires minimums par poste**

**1 Ambulance au départ de chaque ES – Centre de secours à proximité du PC.**

### 1.2P. ÉLIGIBILITÉ

Le 4<sup>ème</sup> Rallye Régional VHC du Pays Saint-Affricain compte pour :

Le Challenge ASA Sud-Aveyron 2025

Le Challenge des commissaires de la Ligue Sport Auto Occitanie Pyrénées 2025.

### 1.3P. VÉRIFICATIONS

Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement par mail.

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront à la **salle des fêtes de Roquefort sur Souzou**, il n'y aura pas d'heure de convocation, chaque équipage devra se présenter dans le temps imparti.

**Un itinéraire sera mis dans le road-book pour rejoindre le parc fermé de Saint-Affrique. Chaque concurrent sera libre de rejoindre soit par la route, soit sur la remorque avec un temps imparti de 30 minutes.**

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 8<sup>ème</sup> Rallye Régional du Pays Saint-Affricain doit adresser la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée :

- Soit : avant le Lundi 4 Août 2025 minuit (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**Monsieur Yannick JAMMES - 401, chemin du Coteau des Cazes - 12400 SAINT-AFFRIQUE**

- Soit : avant le Lundi 4 Août 2025 minuit, en cliquant sur le lien suivant, pour envoyer son engagement en version numérique : <https://engagement.ffsa.org>

### 3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 140 voitures maximum, les deux rallyes confondus.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler cette épreuve si le nombre d'engagés est inférieur à 70 au jour de la clôture des engagements.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **270 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **540 €**
- **Une remise de 20 € est consentie aux équipages licenciés à ASA Sud-Aveyron.**

**3.1.12P.** Plusieurs méthodes sont mises en place pour le règlement de l'engagement :

Soit par chèques, ou espèces le jour des vérifications administratives, soit par virement (Justificatif d'exécution obligatoire). La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques seront établis à l'ordre de "Saint-Affrique Racing Team".

Pour les virements :

Titulaire : SAINT-AFFRIQUE RACING TEAM  
Banque : CAISSE D'ÉPARGNE MIDI PYRENEES  
IBAN : FR76 1313 5000 8008 0020 7248 989  
BIC : CEPFRPP313

Les frais de virement sont à la charge de l'expéditeur. Le justificatif d'exécution devra être envoyé au secrétariat du Rallye avant la date de la clôture des engagements. Si le virement n'est pas crédité au compte ci-dessus lors des vérifications, un versement en espèces à titre de caution sera demandé.

**Important : L'émetteur doit préciser dans la rubrique « Motif » le nom de l'équipage concerné**

**Les équipages engagés recevront un accusé de réception d'engagement par mail.**

### 3.2P. ÉQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes VHC 2025

### 3.3P. ORDRE DES DÉPARTS

Conforme aux règles spécifiques du rallye VHC 2025 et au règlement standard des rallyes FFSA 2025

Le Rallye VHC prendra le départ **avant** le Rallye moderne pendant toute la durée de l'épreuve.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans un seul parc situé à SAINT-AFFRIQUE (Stade BAYOL – Site de la Gravière), exclusivement aux véhicules munis du stick **Assistance** collé côté droit du pare-brise.

Les équipes d'assistance doivent prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'elles quittent le parc d'assistance. En outre, il est précisé que le piquetage est interdit.

**ATTENTION Aucune remorque ne sera acceptée dans le parc d'assistance, toutes les remorques doivent stationner dans le parc prévu à cet effet situé au stade Blanchard – Rue Jules Ferry – 12400 Saint-Affrique.**

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire est : *Profil +* (plaque immatriculation).

Publicités rachetables : GT2I et GUIPAL TP (Au dessus du pare-brise).

### 5.1P Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm X 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

**Les concurrents, dont les spécificités techniques figurant sur la fiche d'homologation de leur voiture ne permettraient pas de respecter les dispositions ci-dessus, seront autorisés à apposer la publicité sur la face avant de la voiture, de manière visible. Dans ce cas, l'emplacement devra, au préalable, avoir été validé par le Commissaire en charge de la publicité ou le Commissaire Technique Responsable.**

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

### 6.1P. DESCRIPTION

Le 4<sup>ème</sup> Rallye Régional VHC du Pays Saint-Affricain représente un parcours de 150,750 km.

Il est composé de : 1 étape et 2 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,100 km.

Les épreuves spéciales sont : ES. 1/3 Mascourbe : 7,3 Km. - ES. 2/4 Montagnol : 12,250 Km.

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES : Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Samedi 9 Août 2025 de 9h à 13h, et le Samedi 16 Août 2025 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le road-book sera disponible au :

Café « Le FOIRAIL » 65, Boulevard de VERDUN - 12400 SAINT-AFFRIQUE.

## **ARTICLE 7 DÉROULEMENT DU RALLYE**

### **7.2P. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES**

**7.2.11P. les signes distinctifs des Commissaires sont :**

- Commissaires de route : Chasuble JAUNE - Chef de poste : Chasuble ORANGE

## **ARTICLE 8P. RÉCLAMATION - APPEL**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 9P. CLASSEMENTS**

Conforme au règlement standard des rallyes et aux règles spécifiques Rallyes VHC.

## **ARTICLE 10P. PRIX**

Tous les équipages présents à l'arrivée seront récompensés par deux trophées.

La remise des prix se déroulera : Dimanche 17 Août 2025 sur le PODIUM à la fin de l'épreuve.

# 4<sup>ème</sup> Rallye Régional VHC du Pays Saint-Affricain

Les 16 et 17 Août 2025

## Fiche de reconnaissances

**(A joindre obligatoirement avec le bulletin d'engagement)**

(Cochez votre session de reconnaissances)

Session 1 : Samedi 9 Août 2025 : 9h à 13h.

Session 2 : Samedi 16 Août 2025 : 9h à 12h et de 14h à 17h.

Nom et prénom du Pilote :

N° Licence :

Code ASA :

Nom et prénom du Copilote :

N° Licence :

Code ASA :

### **Véhicule utilisé :**

Marque :

Type :

Immatriculation :

Couleur :

---

### **Véhicule utilisé :**

Marque :

Type :

Immatriculation :

Couleur :

---



# 4<sup>ème</sup> Rallye Régional VHC du Pays Saint-Affricain



## FICHE VÉHICULE ASSISTANCE

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance de St-Affrique et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

**Horaire d'ouverture du parc** (placement des assistances par l'organisation) à **partir du vendredi 15 août 2025 à 15h.**  
**ATTENTION** Veuillez bien remplir et renvoyer ce document car un emplacement sera attribué à chaque concurrents.  
Un plan sera publié sur sportity la semaine avant l'épreuve.

Un **seul véhicule** d'assistance et **une tente**, par voiture engagée est autorisé dans chaque parc d'assistance pendant toute la durée du rallye. Ce véhicule sera identifié par le **sticker d'identification** collé sur le pare-brise du véhicule, et vérifié à chaque entrée de parc. Dans chaque assistance 1 extincteur type ABC d'une capacité minimale de 5kg en cours de validité, et disposer d'une bâche étanche aux hydrocarbures (3x5m minimum) sous chaque voiture de course. De disposer sous la partie mécanique de chaque véhicule d'assistance une bâche de protection étanche et résistante aux hydrocarbures.

La surface occupée dans un parc sera limitée avec comme valeur minimum **60 m<sup>2</sup>**

Toute surface supplémentaire sera facturée **10€ TTC** le m<sup>2</sup>, la demande devra accompagner la feuille d'engagement accompagnée du chèque correspondant.

Nom et prénom du concurrent : \_\_\_\_\_ N° portable impératif : \_\_\_\_\_

Nom et prénom des équipages avec qui vous aimeriez être placé

*Si vous désirez être placé avec les équipages ci-dessus, merci de confirmer par mail ou par téléphone à :*

**M. Benoît SERRES - (Responsable du parc) : Tél. : 06 32 60 01 45 - Mail : [compta.asasudaveyron@gmail.com](mailto:compta.asasudaveyron@gmail.com)**

## VÉHICULE D'ASSISTANCE UTILISÉ

**Type de véhicule d'assistance : (cochez le véhicule)**

Fourgon :  19 T :  Semi-remorque :  Nombre de véhicule :

Longueur et largeur du véhicule (y compris tente, auvent, bâche, structure légère ...)

Schémas de disposition de la structure avec les dimensions en m.

**FICHE À JOINDRE AU BULLETIN D'ENGAGEMENT**

# 4ème Rallye Régional VHC du Pays Saint-Affricain les 16 & 17 Août 2025

## BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner dûment rempli avec la fiche de reconnaissances, les photocopies des permis et licences de l'équipage, ainsi que les droits d'inscription fixés à : **270 €uros**, avant le Lundi 4 Août 2025]minuit, à l'adresse suivante :

**Yannick JAMMES : 401 chemin du Coteau des Cazes - 12400 SAINT-AFFRIQUE**

**Ne rien inscrire dans le cadre réservé à l'organisation**

Date de réception	N° Ordre	Paiement	Groupe	Classe	Administratif	Technique	N° Course

	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
Nom				Marque :
Prénom				Modèle :
Adresse				Cylindrée Cm3 :
Date et lieu Naissance				Type :
Tél. Fixe				Année :
Portable				F. Homologation :
E-mail				P. Technique N° :
Licence N°				<b>J'engage ma voiture en :</b>
Code ASA				<b>GROUPE :</b>
Nationalité				<b>CLASSE :</b>
Permis N°				
Délivré le,				
Signatures				Je soussigné M. Prête ma voiture à M. Afin de participer au 8 <sup>ème</sup> rallye du Pays St-Affricain 2025 Fait à : Signature

## 8ème Rallye Régional du Pays Saint-Affricain

### ITINÉRAIRE ET CÔNTROLES

Lever du soleil 6H55

**Étape 1 Dimanche 17/08/2025**

		Dist. cumulées	Dist. ES	Dist. Liaison	Temps	Horaires
<b>1ère voit vhc</b>						
CH 0	Sortie Parc Fermé Saint-Affrique	0,000		0,000		8h30
CH 0A	Entrée Parc Assistance St-Aff (La Graviere)	1,740		1,740	5 min	8h35
Service A (La Graviere)					20 min	
ZR 1	REFUEL					
	Distance jusqu'au prochain refuel		19,55	55,78		
CH 0B	Sortie Parc Assistance (La Graviere)					8h55
CH 1	CH départ ES 1	14,980		13,240	20 min	9h15
ES 1	<b>Départ ES 1 - Mascourbe</b>	15,180		0,200	3 min	<b>9h18</b>
	Arrivée ES 1	22,480	7,300			
	Point STOP 1	22,780		0,300		
CH 2	CH Départ ES 2	24,680		1,900	15 min	9h33
ES 2	<b>Départ ES 2 - Montagnol</b>	24,730		0,050	3 min	<b>9h36</b>
	Arrivée ES 2	36,980	12,250			
	Point STOP 2	37,380		0,400		
CP Château de Montaigut						
CH 2A	Entrée Parc Regroupement Saint-Affrique	75,330		37,950	60 min	10h36
	<b>Total Première Section</b>	<b>75,330</b>			<b>Total ES : 19,550</b>	
<b>Parc de regroupement : Jardin Public Saint-Affrique</b>					<b>1h09min</b>	
CH 2B	Sortie Parc Regroupement Saint-Affrique	75,330				<b>11h45</b>
CH 2C	Entrée Parc Assistance (La Graviere)	77,070		1,740	5 min	11h50
Service B (La Graviere)					50 min	
ZR 2	REFUEL					
	Distance jusqu'au prochain refuel		19,55	54,13		
CH 2D	Sortie Parc Assistance (La Graviere)					12h40
CH 3	CH départ ES 3	90,310		13,240	20 min	13h00
ES 3	<b>Départ ES 3 - Mascourbe</b>	90,510		0,200	3 min	<b>13h03</b>
	Arrivée ES 3	97,810	7,300			
	Point STOP 3	98,160		0,350		
CH 4	CH Départ ES 4	100,060		1,900	15 min	13h18
ES 4	<b>Départ ES 4 - Montagnol</b>	100,110		0,050	3 min	<b>13h21</b>
	Arrivée ES 4	112,360	12,250			
	Point STOP 4	112,760		0,400		
CP Château de Montaigut						
CH 4A	Entrée Parc Fermé Saint-Affrique	150,750		37,990	1h15 min	<b>14h36</b>
	<b>Total Deuxième Section</b>	<b>75,420</b>			<b>Total ES : 19,550</b>	
	<b>Total Etape</b>	<b>150,750</b>			<b>ES : 39,100km 25,93%</b>	

Coucher du soleil 20H51

<b>TOTAL DU RALLYE</b>	<b>150,750</b>
<b>Dont TOTAL ES</b>	<b>39,100</b>